


**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Date de création :** 20 décembre 2017  
**Capital social :** 4,57 milliards FCFA  
**Fonds propres :** 29,61 milliards FCFA (+5,8%)  
**Participation Financière Publique :** 100%  
**PCA :** KONAN Vénance  
**DG :** YEO Adama Benoit  
**Adm MPPEEP :** DIAKITE Sory, en remplacement de TAHI Fabrice  
**Adm MICOM :** GOORE BI HUE

**À propos de la IDT**

La **Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)** a été créée à la suite de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre en place un opérateur national de diffusion, distinct des entreprises éditrices de programmes. Elle a pour mission principale d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels sur le territoire ivoirien et de conduire le processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

**En 2024, ce sont entre autres :**

- ❖ 96% de taux de couverture TNT du territoire national ;
- ❖ 35 sites de diffusion TNT en service et extinction du signal analogique.

**RÉPARTITION DU CAPITAL**

Actionariat (%)	
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	100,00

**PERSPECTIVES 2025**

L'année 2025 sera marquée par certains faits majeurs, notamment :

- \* l'exploitation optimale du réseau de la Télévision Numérique Terrestre ;
- \* la poursuite de la construction d'un back up de réseau secours (redundance de la tête de réseau TNT) ;
- \* la diversification des activités de la Société par la fourniture de services à valeur ajoutée.

**PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024**

L'exercice 2024 marque la première année d'application du plan stratégique qui repose sur quatre (4) axes prioritaires, à savoir : (i) l'optimisation technique (réseau TNT et analogique FM), (ii) l'efficacité de l'organisation, (iii) le développement des stratégies de création de nouvelles richesses en adéquation avec les nouvelles technologies, (iv) le renforcement des capacités, l'élaboration et le développement des carrières personnelles.

Ainsi, au terme de l'exercice 2024, l'analyse de la situation financière de la société fait ressortir une régression des activités commerciales, en témoigne le **chiffre d'affaires qui a baissé de 5%, pour se fixer à 3,12 milliards FCFA**. Cette baisse résulte principalement des démarches commerciales visant à fidéliser les partenaires de la société, notamment la remise exceptionnelle de 10% à l'opérateur de bouquets EASY TV, la réduction de 15% à l'opérateur de téléphonie MTN.

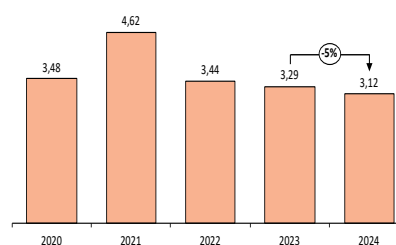
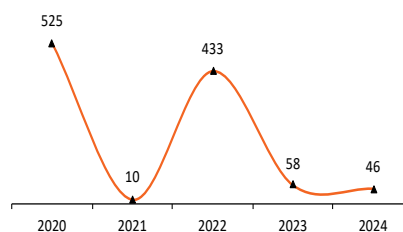
Cette réduction du chiffre d'affaires, conjuguée (i) à la baisse de la subvention d'exploitation (-3,5%), (ii) à celle des reprises de provisions (-39,8%) et (iii) des autres produits (-74,6%), a entraîné un recul significatif des produits d'exploitation de 21%, passant de 12,03 milliards FCFA en 2023 à 9,51 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation ont également baissé de 20,7% pour se fixer à 9,41 milliards FCFA en 2024. Cette baisse est essentiellement imputable à la baisse des postes « autres achats » (-24%) et des autres charges (-24,68%) en raison des contraintes budgétaires.

**Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 104 millions FCFA, en baisse de 33% par rapport à 2023.**

En définitive, après la prise en compte du résultat financier de 16 millions FCFA, lié à des revenus financiers d'un DAT et de l'impôt sur le résultat de 79 millions FCFA, la société a réalisé **un résultat net bénéficiaire de 46 millions FCFA, en baisse de 20% par rapport à l'exercice précédent.**

Les impôts dus à l'Etat se sont fixés à 423 millions FCFA (constitués de **344 millions FCFA** d'impôts et taxes d'exploitation et de **78 millions FCFA** d'impôt sur le résultat), contre 479 millions FCFA en 2023.

**Chiffre d'affaires (en Milliards FCFA)**

**Résultat net (en Millions FCFA)**

**FAITS MARQUANTS**

- Actualisation et la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2028 ;
- Démarrage des travaux de délocalisation du centre émetteur de Séguéla, financé par la société minière ROXGOLD.